

**Carmen Lafuente**

**La parenté en question  
filiation, adoption, nomination  
Deuxièmes prolégomènes**

Les Journées européennes de l'EPFCL sont fort opportunes pour aborder un thème très actuel, qui est le sujet de débats sociaux et de controverses, celui de la parenté. Celle-ci s'est définie comme le lien entre parents et enfants, traditionnellement fondée sur un concept biologique et redoublé par des sanctions symboliques légales ou juridiques. Cependant, face aux énormes changements produits par la civilisation actuelle, cette définition paraît obsolète, le recours à la science introduisant d'importantes modifications, dans ce qui auparavant dépendait uniquement de la biologie.

Nous devons accepter, nous psychanalystes, d'être un tant soit peu dépassés par les changements sociaux qui se sont produits concernant la famille, la reproduction, la sexualité, le rôle traditionnel de la femme, les relations conjugales, l'homosexualité, etc. On a pu entendre des appels nostalgiques au père, qui supposaient que la non-filiation généralisée serait la cause du malheur de nos sociétés occidentales, et qui oubliaient que les derniers changements sociaux et culturels ont également apporté une meilleure flexibilité concernant nos sociétés et nos institutions. Nous avons été un peu lestés par des théorisations qui s'appuient sur une conception patriarcale de la famille, entérinée dans ses débuts par Lacan lui-même, qui pourtant les modifia ensuite tout au long de son enseignement : l'Œdipe comme un rêve de Freud, la pluralisation des noms du père, la sexualité féminine comprise pas seulement phalliquement, etc., ont été l'un de ses apports qui n'ont pas eu toute l'incidence attendue dans la clinique psychanalytique. De plus, comme le mentionne Colette Soler dans les premiers prolégomènes dédiés à ces Journées, quelques

propositions de Lacan lui-même devraient être repensées : la fonction de la famille comme résidu dernier de la fragmentation des groupes sociaux, l'échange des femmes au fondement de nos sociétés, etc.

Les psychanalystes ne sont pas les seuls à avoir été dépassés par ces phénomènes sociaux : les sociologues, les pédagogues et les législateurs paraissent également avoir perdu la boussole qui les orientait. C'est une réalité, depuis Freud, mais aussi depuis Lacan, le monde a changé : si à son origine la psychanalyse représentait une subversion de valeurs établies, aujourd'hui elle doit reprendre les armes face aux impasses grandissantes de la civilisation, pour ne pas être réduite à une pratique déphasée ou à une théorie ultraconservatrice.

Claude Lévi-Strauss expliquait dans son texte « La famille », daté de 1956, que, dans pratiquement toute société, existait la vie familiale, y compris dans celles dont les coutumes sexuelles et éducatives sont fort éloignées des nôtres. Ce caractère universel de la famille suppose d'un côté une alliance et de l'autre une filiation fondée par tradition sur l'union de l'homme et de la femme, c'est-à-dire reposant sur la différence des sexes. C'est précisément à ce sujet que les changements les plus importants se sont fait ressentir ces derniers temps. D'autre part, bien que l'universalité de la famille soit reconnue par presque tous les spécialistes, rien ne l'assure pour l'avenir. Cependant, une chose est sûre, sa subsistance sera liée à d'importants changements dans les modalités de son organisation.

Un des effets de la société capitaliste, dû à son alliance avec la science et les nouvelles techniques, est que plusieurs notions qui auparavant semblaient évidentes, produits de la nature, apparaissent aujourd'hui comme des artifices, non seulement la fonction paternelle comme on pouvait l'entendre auparavant, mais également la maternité, en raison de l'apparition de l'insémination artificielle et des mères porteuses. Le mariage n'est plus nécessaire à la filiation, car les nouvelles technologies dissocient filiation et procréation, donnant naissance à une subversion et à une réorganisation de la parenté avec de nombreuses particularités et nouveautés. Actuellement, cela affecte les parents et les enfants, ainsi que toute une société. Une clinique de nouvelles configurations familiales a fait son apparition et se développera de plus en plus. L'adoption qui ne passe pas par la

filiation, la coparentalité dans des couples aussi bien masculins que féminins, les mères qui défient le temps, les familles mixtes avec des enfants biologiques et adoptés, les familles d'accueil, les pères et les mères qui refusent une vie en couple, des liens conjugaux provisoires, etc., sont des réalités de notre société auxquelles s'affronte le psychanalyste d'aujourd'hui.

Pour une meilleure orientation, nous pouvons classer les changements et les transformations de la manière suivante <sup>1</sup> :

1. La conception du père et sa fonction ;
2. La sexualité féminine, le rôle de la femme dans la société, dans le monde du travail et la maternité ;
3. Le mariage, ses fonctions, le pacte et le couple contemporain ;
4. L'organisation de la famille contemporaine ;
5. Les institutions remplaçant la famille.

Du fait de ces changements et de ces nouvelles configurations naissent de nouvelles régularisations juridiques et sociales qui modifieront les traditionnelles théories fondées sur la reproduction hétérosexuelle. Apparaît alors le débat social où le psychanalyste peut être appelé à intervenir. Il sera préférable de laisser de côté les préjugés, et de différencier les lois du langage et les configurations sociales qui sont contingentes <sup>2</sup>.

Ces nouvelles régularisations provoqueront de nouveaux maux et des symptômes. Le psychanalyste ne doit en aucun cas reculer face à cette situation, bien au contraire, étant donné que la subsistance de la psychanalyse dépend précisément du symptôme. Cependant, bon nombre de choses ne changent pas : les individus continuent à avoir leurs symptômes, bien qu'à ce sujet des changements puissent être perçus, et ils doivent lier leur désir à la loi et à la castration, effet de langage irréductible qui nous montre que tout n'est pas possible et que l'on doit poser des limites au désir pour qu'il garde sa dignité.

La psychanalyse d'aujourd'hui se trouve face à un changement de ses anciennes méthodes, dû aux conséquences des modifications

1. Fleischer Deborah, *Clinica de las transformaciones familiares*, Serie Temps, Grama Ediciones.

2. Contribution de Rithée Cevasco au FPBBulleti le 6 février 2005.

mensuel 7

dans la présentation des symptômes, et des modes de jouissance. Comment passer d'une consultation privée à un dispositif public – centres de santé correspondant au mental, plannings familiaux, centres de reproduction assistée – sans dénaturer la théorie et la pratique ? Comment comprendre les actuelles configurations familiales à partir d'un modèle traditionnel lointain d'où provient la théorie de la psychanalyse ? Comment démontrer que la croyance au symptôme reste un fait important ? Ce sont plusieurs questions que je propose pour ce débat.

*Barcelone, février 2005*